Mairie de Die
7 rue Félix Germain
26150 Die

administration@mairie-die.fr
04 75 21 08 77
mairie-die.fr

Dossier de demande de subventions 2026 (en complément du Cerfa 12156*06)
Annexe pour les clubs sportifs uniquement

I/ Clubs affiliés et participant à des compétitions
(exemples : USVD Rugby, DFC, Judo Club Diois, DAC, Club cycliste, Pétanque, ADSA, Tennis, USD Hand Ball, etc.)

Nom de l'association : .....

Nombre d'adhérents et licenciés : .....

Existe-t- il au sein de votre club une école de jeunes ? ☐ OUI ☐ NON

Votre club participe-t-il à la formation d'arbitres ? de juges ? ☐ OUI ☐ NON

Votre club a-t-il des encadrants bénévoles ? ☐ OUI ☐ NON

Votre club organise-t-il des rassemblements à Die ?
(plateaux jeunes, manifestations, concours départementaux) ☐ OUI ☐ NON

Avez-vous des licenciés filles qui participent à des compétitions ? ☐ OUI ☐ NON

II/ Clubs ne participant pas à des compétitions
(exemples : ODG, GV, Les cavaliers du Diois, Diois Danse, Surya, Diois Country, etc.)

Nom de l'association : .....

Nombre d'adhérents et licenciés : .....

Avez-vous une activité hebdomadaire ? ☐ OUI ☐ NON

Votre club participe-t-il à des actions ou des animations locales ? ☐ OUI ☐ NON

Afin d'harmoniser les subventions aux associations sportives, une grille a été instaurée ; elle est basée notamment sur le nombre d'adhérents et licenciés et sur l'activité des clubs. Pour ne pas pénaliser certains clubs, une modération sera mise en place (10% de moins que la subvention versée l'année précédente).

Jean Pierre BERTRAND
Premier adjoint en charge des Sports